

12 juin 2001 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Déclaration de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur la position franco-allemande face au rejet du Traité de Nice par le peuple irlandais, Fribourg, Allemagne, le 12 juin 2001.

La France et l'Allemagne ont pris acte, en le regrettant, du résultat du référendum irlandais sur le Traité de Nice.

Les deux pays se félicitent de la décision du Conseil des Affaires générales de ne pas rouvrir le texte signé à Nice. Ils confirment leur confiance dans la capacité de l'Union européenne à trouver une solution qui permette au Traité de Nice d'entrer en vigueur aux échéances prévues.

La France et l'Allemagne, profondément attachées à la réussite de l'élargissement de l'Union, confirment leur décision de poursuivre le processus de ratification du Traité dans les délais fixés et sans retard.

Les deux pays réitèrent ainsi leur détermination à maintenir la dynamique des négociations d'adhésion et réaffirment la priorité politique que représente l'élargissement de l'Union européenne.